ANGERS
NANTES
OPÉRA
www.angers-nantes-opera.com

COMITE SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 12 mai 2023

Comité syndical du 12 mai 2023

Ordre du jour

1 – Procès-verbal de la séance du comité syndical du 13 février 2023 – Approbation

2 – Liste des décisions prises par le Président – Information

3 – Tarification billetterie saison 2023-2024 – Approbation

4 – Adaptation du tableau des emplois– Approbation

Comité syndical du 12 mai 2023

La séance débute à 14h00
Elle est présidée par Monsieur Aymeric Seassau

Nombre d'élus au comité syndical : 11

- 8 de Nantes Métropole
- 3 de la ville d'Angers
- 0 du syndicat mixte de l'ONPL

Président de séance : Monsieur Aymeric Seassau
Secrétaire de séance : Madame Caroline Houssin-Salvetat

Présents : 11

Monsieur Aymeric Seassau .....Nantes Métropole
Monsieur Nicolas Dufétel .....Angers Loire Métropole
Madame. Françoise Delaby.....Nantes Métropole
Monsieur François Vouzellaud .....Nantes Métropole
Madame Jeanne Sotter.....Nantes Métropole
Monsieur Aurélien Boulé.....Nantes Métropole
Madame Elisabeth Lefranc : .....Nantes Métropole
Monsieur Florian Le Teuff.....Nantes Métropole
Madame Caroline Houssin-Salvetat.....Angers Loire Métropole
Madame Hélène Bernugat.....Angers Loire Métropole
Madame Anne-Sophie Judalet .....Angers Loire Métropole

Absents : **18**

Monsieur Antoine Chéreau : .....Président de l'ONPL
Monsieur Elhadi Azzi .....Nantes Métropole
Monsieur Guillaume Richard :.....Nantes Métropole
Monsieur Pascal Bolo :.....Nantes Métropole
Monsieur Jean-Claude Lemasson : .....Nantes Métropole
Monsieur Matthieu Annereau .....Nantes Métropole
Madame Marie-Cécile Gessant .....Nantes Métropole
Madame Véronique Cadieu .....Nantes Métropole
Monsieur Fabrice Roussel.....Nantes Métropole
Monsieur Laurent Vieu.....Angers Loire Métropole
Madame Jeanne Behre-Robinson .....Angers Loire Métropole
Monsieur Dominique Brejeon .....Angers Loire Métropole
Madame Hélène Cruypenninck.....Angers Loire Métropole
Madame Constance Nebbula.....Angers Loire Métropole
Madame Céline Véron .....Angers Loire Métropole
Monsieur Paul Heulin.....Angers Loire Métropole
Monsieur Vincent Février .....Angers Loire Métropole
Madame Véronique Maillet .....Angers Loire Métropole

Monsieur Dominique Brejeon donne pouvoir à Monsieur Nicolas Dufétel

Vérification du Quorum

Le président constate que le quorum est atteint et que le comité peut valablement délibérer.

Désignation du secrétaire de séance

Madame Caroline Houssin-Salvetat est désignée secrétaire de séance

Comité syndical du 12 mai 2023

La séance est ouverte à 14h00

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux conseillers.
Il propose de démarrer l'ordre du jour

Procès-verbal de la séance du 13 février 2023

Monsieur le président donne lecture du dossier, intitulé : Procès-verbal de la séance du 13 février 2023.

Le président propose d'examiner le procès-verbal de la séance du 13 février 2023.

Le comité syndical approuve le procès-verbal par 12 voix pour.

Liste des décisions prises par le Président

Monsieur le président donne lecture du dossier, intitulé : Compte-rendu des décisions.

Le dossier concerne les décisions prises par délégation du comité syndical depuis la dernière séance du 13 février 2023. Il n'y a pas de vote sur ce point.

Le président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer. S'il n'y a pas de question on prend acte.

Le comité syndical prend acte.

Présentation de la saison 2023-2024

Alain Surrans, directeur général d'Angers Nantes Opéra, intervient en tant qu'expert pour présenter la saison 2023-2024.

La prochaine saison n'est pas encore sous presse et la brochure de saison doit sortir autour de mi-juin. Nous sommes dans une activité qui continue à évoluer depuis 5 ans dans un esprit de diversité et de programmation autour de la voix avec notamment un chœur d'activité lyrique.

Il y a des difficultés financières qui nous conduisent à voir se rétrécir la marge artistique. Ainsi, par rapport à la saison précédente nous sommes dans une réduction de l'activité assez sensible. Il y aura 50 soirées contre 60 la saison précédente.

Nous sommes dans une concertation pour voir comment sortir de cette impasse budgétaire.
Le lyrique reste le chœur d'activité. Nous sommes à cheval sur deux villes, notre activité s'adresse également à l'ensemble de la région grâce au financement des départements et de la région des Pays de la Loire.

Nous essayons de maintenir une programmation d'opéra avec le personnel permanent dont le chœur de 28 chanteurs, une technique abondante à Nantes avec les ateliers de costumes et de décors, de maquillage et de coiffure.

La production lyrique est fondamentale pour structurer notre activité. C'est pourquoi nous maintenons 4 productions lyriques :

Pour la saison 2023-2024, les productions sont les suivantes :

Béatrice et Bénédick de Berlioz, en collaboration avec l'opéra de rennes,
La Chauve-Souris de Strauss,

Comité syndical du 12 mai 2023

Tosca de Puccini, en collaboration avec l'opéra de Lorraine,
Les Ailes du Désir qui est un projet avec la Coopérative

Nous avons tenu à garder un certain nombre de productions pour pouvoir faire travailler les artistes et les équipes.

L'automne aura une activité légère mais il faut souligner les collaborations avec l'ONPL qui viendra à plusieurs reprises dans la saison notamment présenté des concerts jeunes publics.

Nous avons aussi un projet avec l'ONPL qui s'inscrira dans la série des Voix du Monde en collaboration avec le festival du cinéma espagnol pour le film « Blanche Neige » qui fera intervenir un quatuor de flamenco.

Nous faisons aussi une proposition en commun avec la Soufflerie pour 6 concerts répartis entre les deux lieux.
Il y aura un concert présenté uniquement à Angers sur le thème de l'Italie.
Il y aura également un groupe kurde avec des musiciens irakiens, iraniens et turques.

Cet éventail de concerts permet de faire venir un nouveau public et aussi un public communautaire.
Autre partenariat essentiel avec la soufflerie, c'est Baroque en Scène avec la Cité des congrès et l'association Musique Sacrée. Il y a une douzaine de propositions très intéressantes.

La saison de Baroque en scène ouvrira le 28 octobre avec le Retour d'Ulysse de Monterverdi à la Cité des congrès de Nantes.

Nous retrouverons en avril la Cité des congrès pour une Passion selon St Matthieu.
Il y aura aussi la série Ça Va Mieux en le Chantant qui est une magnifique réussite. Il y a une très belle participation.

Nous reconduisons nos artistes en résidence.

Le chœur a une très belle activité la saison prochaine, et a reçu une invitation prestigieuse de l'opéra du Rhin pour Lohengrin. Le chœur participera également au requiem de Brahms.

Nous avons aussi des collaborations avec le conservatoire de Nantes qui a un nouveau directeur pour mutualiser la programmation des concerts du dimanche matin.

Aymeric Seassau remercie Alain et les équipes qui ont produit cette programmation dans les contraintes financières que nous connaissons.

Hélène Bernugat en charge de la culture de Beaucouzé, ajoute qu'il faut sortir des grandes villes. Beaucouze s'est rapproché du SMANO pour Opéra sur écran mais il faut un accompagnement pour faire découvrir l'opéra dans les territoires. Comment exploiter l'opéra en dehors ou avec le Grand Théâtre ? Il faut de la culture pour le reste du territoire.

Aurélien Boulé demande comment Angers Nantes Opéra va pouvoir continuer à travailler sur la danse.

Alain Surrans confirme que l'activité danse sera réduite. Cela ne fait pas partie du cahier des charges. Il y avait la place pour un partenaire « danse », notamment le Centre chorégraphique. On a aussi trouvé une place au CNDC d'Angers.

Pour des raisons financières nous devons réduire l'activité mais nous gardons le lien pour pouvoir recommencer à programmer.

Nicolas Dufétel remercie Alain Surrans d'avoir tenue cette programmation dans ce contexte difficile.

Alain Surrans souligne que sur l'action culturelle, il y a des projets particuliers et nous avons le souci de travailler sur les écoles avec une proposition de « Peau d'Anesse » qui concerne 300 enfants à Angers et 600 à Nantes. Il y a un travail aussi sur les collèges et lycées.

Nous avons aussi des actions à fortes connotations sociales : il faut retenir la date du 23 juin, pour venir écouter des chorales de migrants qui sont portées par plusieurs associations et établissements scolaire et qui se produiront sur la place Graslin.

Il y aura 200 choristes sur la place Graslin. Sous l'égide d'un programme de la ville de Nantes « Et si On chantait ensemble ».

1 – Tarification billetterie saison 2023-2024

Monsieur le président donne lecture du dossier n° 1, intitulé : Tarification billetterie saison 2023-2024.

Angers Nantes Opéra offre chaque saison une programmation d'opéras, de concerts et de spectacle visant à développer et renouveler ses publics, notamment les jeunes, tout en poursuivant la fidélisation d'un public amateur et connaisseur. Les évolutions tarifaires présentées ici visent à poursuivre cette double stratégie. À la suite d'une analyse de la fréquentation effectuée sur la première partie de la saison 22/23, plusieurs axes ont été identifiés :

- Angers Nantes Opéra dispose d'un socle de public fidèle désireux d'opéra, y compris en version de concert et de danse ;
- L'offre de carte d'adhésion (le Pass) ouvrant droit à une réduction de 20% est largement plébiscitée ;
- Les spectacles d'ouverture vers la voix sous toutes ses formes permettent de toucher un public plus divers venant plus ponctuellement ;
- Les nouveaux publics nécessitent d'être accompagnés dans leur choix (de spectacle, de place,…).

A l'aune de ces constats, il est proposé de faire évoluer la politique tarifaire de la saison 23/24 tout en poursuivant la politique d'adhésion.

Les principes de bases de la grille tarifaire d'Angers Nantes Opéra sont donc conservés.

La grille tarifaire se décline ainsi :
- Les tarifs réduits sont de 15% inférieurs aux tarifs pleins ;
- Les tarifs très réduits sont de 50% inférieurs aux tarifs pleins ;
- Les tarifs réduits offerts aux abonnés des autres structures culturelles supposent qu'il y ait réciprocité.

La Carte d'adhésion (Pass ANO) est également maintenue dans son offre tarifaire.
L'achat d'une carte annuelle de fidélité (Pass ANO) ouvre droit à une réduction de 20% sur le prix des places. Pour mémoire, le Pass est de 20€ (tarif plein), 17€ (tarif réduit), 10€ (tarif très réduit dont -30 ans).

Le développement des publics
Il est proposé qu'Angers Nantes Opéra mette en place de nouvelles actions pour aller vers de nouveaux publics :
- **« Ma Première fois à l'opéra »** : afin d'assurer une première expérience réussie à de nouveaux publics, cette offre prévoit un accueil personnalisé (au guichet ou par téléphone) associée à une offre tarifaire (1 place au tarif très réduit) pour une première venue à Angers Nantes Opéra.
- **Concert étudiant à tarif préférentiel** : programmation de concerts en partenariat avec les universités à Nantes et Angers, à destination des étudiants au tarif de 3 €, par personne.

- **Création d'un tarif de « dernière minute »** au guichet 45 mn avant la représentation activable ponctuellement selon les spectacles, les taux de remplissage, etc. : le tarif très réduit est appliqué.

Afin d'améliorer le présentéisme lors des spectacles, il est enfin proposé de favoriser l'échange de places jusqu'à 48h avant la représentation, avec une possibilité de report sur un spectacle de la saison.

Evolution tarifaire
L'évolution des prix proposée est ciblée vers les places situées de catégories 1 et 2 (allant de 10 à 65 € en 2022/2023) et pour les spectacles des tarifs 1 et 2 : opéras et versions de concerts, spectacles lyriques, danse… Afin de garder la cohérence des principes de réduction, l'augmentation s'échelonne entre 0 et 4 €.
Il est proposé de maintenir les prix proposés en catégorie 3 et 4 des tarifsn1 et 2 ainsi que l'ensemble des tarifs 3, 4 et 5 afin de poursuivre la dynamique d'ouverture, de diversification et de renouvellement des publics.

Il est par ailleurs proposé des ajustements en direction des tarifs pour les publics en situations de handicap détenteurs de la carte Mobilité inclusion, personnes à mobilité réduite et leurs accompagnants :

- Application du tarif très réduit aux personnes bénéficiant de la Carte Mobilité Inclusion ainsi qu'à la personne qui l'accompagne,
- Application des tarifs de 2ème catégorie pour les emplacements réservés pour les fauteuils roulants (au lieu de la 1ère catégorie à ce jour).

Enfin, il est proposé d'appliquer des tarifs de 2ème catégorie pour les places situées sur des strapontins.

De nouvelles offres
Afin de faciliter les achats de spectacles, il est proposé de créer des cartes cadeaux d'un montant de 32€ à 140€. Des produits dérivés, affiches ou « goodies » pourraient également être créés pour développer les recettes. Enfin, les tarifs des « autres manifestations » soumis ci-dessous visent à permettre la réalisation d'offres tarifaires en cours de saison.

Les tarifs proposés au vote du comité syndical sont répartis dans le tableau ci-dessous par type de spectacle, par catégorie de place et en fonction des réductions attribuées figurent. La structure tarifaire reste similaire à celle proposée lors des 2 dernières saisons.

Il est proposé au comité syndical d'adopter les tarifs de la saison 2023/2024 suivants :

Comité syndical du 12 mai 2023

	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit
Tarif annuel Pass ANO (carte d'adhésion)	20 €	17 €	10 €

			Tarifs places individuelles				Tarif Pass ANO		
Tarif	Dont les propositions suivantes	Catégorie	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit	Tarif scolaire	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit
1	Béatrice et Bénédict, La Chauve-Souris, Tosca, Les Ailes du Désir	Catégorie 1	**69 €**	**58 €**	**34 €**	12 €	**55 €**	**46 €**	**27 €**
		Catégorie 2	**54 €**	**45 €**	**27 €**		**43 €**	**36 €**	**21 €**
		Catégorie 3	30 €	25 €	15 €		24 €	20 €	12 €
		Catégorie 4 (Nantes)	10 €	8 €	5 €		8 €	6 €	4 €
		Places "aveugles"	5 €				4 €		
2		*Catégorie 1*	***47 €***	***40 €***	***23 €***	12 €	***37 €***	***31 €***	***18 €***
		Catégorie 2	***32 €***	***27 €***	***16 €***		***26 €***	***21 €***	***13 €***
		Catégorie 3	*22 €*	*15 €*	*17 €*		*18 €*	*12 €*	*14 €*
		Catégorie 4 (Nantes)	*10 €*	*8 €*	*5 €*		*8 €*	*6 €*	*4 €*
		Places "aveugles"	*5 €*				*4 €*		
3	Le Retour d'Ulysse, Romances inciertos, La passion selon Saint-Matthieu, Blancanieves	Catégorie 1	**32 €**	**27 €**	**16 €**	12 €	**26 €**	**21 €**	**13 €**
		Catégorie 2	**27 €**	**22 €**	**13 €**		**21 €**	**18 €**	**10 €**
		Catégorie 3	10 €	8 €	5 €		8 €	6 €	4 €
		Places "aveugles"	5 €				4 €		
4	Boubacar Traoré, Les mélismes des steppes, Peau d'ânesse, Messa di Gloria, San Salvador, Canzionere Grecanico Salentino, Marion Cousin, Nishtiman et Eloize Decaze	Catégorie 1	25 €	21 €	12 €	12 €	20 €	17 €	10 €
		Catégorie 2	10 €	8 €	5 €		8 €	6 €	4 €
		Places "aveugles"	5 €				4 €		
5	Autres manifestations	Catégorie unique	30 €	26 €	15 €	12 €	24 €	20 €	12 €
6	Autres manifestations	Catégorie unique	25 €	21 €	12 €		20 €	17 €	10 €
7	Autres manifestations	Catégorie unique	20 €	17 €	10 €		16 €	14 €	8 €
8	Autres manifestations	Catégorie unique	15 €	12 €	7 €		12 €	10 €	6 €
9	Autres manifestations	Catégorie unique	12 €	10 €	6 €		10 €	8 €	5 €
10	Autres manifestations	Catégorie unique	10 €	8 €	5 €		8 €	6 €	4 €
11	Ca va mieux en le chantant, Ateliers.	Tarif unique	4 €				3 €		
12	Visites	Tarif unique	4 €						
13	Tarif jeune -30 ans Jour J	Tarif unique	10 €				8 €		
14	Représentation scolaire		5 €						
15	Autres manifestations	Tarif unique	35 €				28 €		
16	Autres manifestations	Tarif unique	30 €				24 €		
17	Autres manifestations	Tarif unique	25 €				20 €		
18	Autres manifestations	Tarif unique	20 €				16 €		
19	Autres manifestations	Tarif unique	15 €				12 €		
20	Autres manifestations	Tarif unique	12 €				10 €		
21	Autres manifestations	Tarif unique	10 €				8 €		
22	Autres manifestations	Tarif unique	5 €				4 €		
22	Autres manifestations	Tarif unique	3 €						
23	Forfait visite groupe partenaire	Tarif unique	100 €						
24	Carte cadeau	Tarif unique	32 €						
25	Carte cadeau	Tarif unique	70 €						
26	Carte cadeau	Tarif unique	140 €						
27	Ateliers de médiation culturelle	Tarif unique	3 €						
28	Ateliers de médiation culturelle	Tarif unique	4 €						
29	Ateliers de médiation culturelle	Tarif unique	5 €						
30	Ateliers de médiation culturelle	Tarif unique	8 €						
31	Affiche de saison	Tarif unique	10 €				8 €		
32	Autres goodies	Tarif unique	20 €				16 €		
33	Autres goodies	Tarif unique	8 €				6 €		
34	Autres goodies	Tarif unique	5 €				4 €		
35	Autres goodies	Tarif unique	3 €				2 €		

TR*: Tarif réduit (-15% soit de 6 à 58 € en fonction de la grille tarifaire)

Tarif réservé aux abonnés des structures culturelles partenaires d'Angers Nantes Opéra (le Grand T, le Grand Théâytre d'Angers, l'Orchestre National des Pays de la Loire, la Soufflerie, le lieu unique, Le Quai/le CNDC), aux détenteurs des cartes ciné-Liberté culture du Cinéville Katorza Nantes, Cezam, interCE, du Comité des Œuvres Sociales de Nantes Métropole, aux groupes de 10 personnes et plus, aux collectivités, CE et associations.

TTR*: Tarif très réduit (-15% soit de 4 à 34 € en fonction de la grille tarifaire)

Tarif réservé aux jeunes de moins de 30 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires des minima sociaux, aux détenteurs de la Carte Blanche délivrée par la ville de Nantes, de la carte Partenaires délivrée par la ville d'Angers, de CartS, aux élèves des conservatoires et d'écoles de musique, aux intermittents du spectacle, aux choristes de l'ONPL, aux personnes détentrices de la Carte Mobilité Inclusion et à la personne qui l'accompagne, aux partenaires de l'action culturelle, au personnel ANO dans la limite de deux par production, aux professionnels et partenaires de production, aux spectateurs concernés par l'offre Ma première fois à l'opéra, aux acheteurs de dernières minutes au guichet (45 mn avant la représentation).

Alain Surrans rappelle que ls places du Paradis ne sont pas de mauvaises places. Cette catégorie n'augmente pas pour que cela puisse rester abordables pour tous.

Le PASS marche plutôt bien.

Hélène Bernugat explique que la problématique reste la même, ce n'est pas forcément le tarif qui pose problème mais comment emmener le public au spectacle.

Thomas Pialoux explique que l'augmentation est d'environ 6 % pour certaines catégories.

Le comité syndical approuve la délibération par 12 voix pour.

2 – Adaptation du tableau des emplois

Monsieur le président donne lecture du dossier n° 2, intitulé : Adaptation du tableau des emplois.

L'objet de cette délibération est d'adapter le tableau des emplois pour faire suite aux évolutions d'organisation au sein du secrétariat général (présentées à l'avis du comité social territorial du 4 mai 2023) ainsi qu'une adaptation suite à une proposition de promotion interne.

1. **Promotion interne :**

Il est proposé au comité syndical de supprimer un emploi d'adjoint technique territorial (C) et de créer un emploi d'agent de maîtrise territorial (C+). Cette modification proposée fait suite à une adaptation d'un poste d'habilleur.euse occupé par un agent dont le départ en retraite est programmé au 1er janvier 2024.

2. **Secrétariat général :**

À la suite du départ de l'agent chargé de l'action culturelle et pour faire face à l'absence temporaire mais de longue durée de la cadre en charge de l'action culturelle d'Angers Nantes Opéra, deux agents contractuels en renfort ont été recrutés pour permettre au service de fonctionner et aux actions programmées de pouvoir être tenues, notamment dans les écoles de Loire Atlantique et du Maine et Loire.

Toutefois, face à la charge de travail constatée, aux attentes des collectivités territoriales et à la nécessité de concevoir et de proposer aux partenaires de l'action culturelle des projets pour les saisons à venir, il apparaît désormais nécessaire de stabiliser l'effectif et de structurer actions et équipe sous la responsabilité de la secrétaire générale.

Dans cette perspective, il est proposé au comité syndical :

- De supprimer le poste de chargé.e d'action culturelle (rédacteur territorial – catégorie B – basé à Angers) suite à la mutation de la titulaire du poste ;
- De créer un poste chargé.e de coordination des actions vers les publics et les territoires (attaché territorial – catégorie A – basé à Angers) pour piloter et coordonner cette structuration.

Les missions de cet emploi créé s'articuleront autour de 3 axes :

- Axe 1 : Concevoir et animer les actions d'aller-vers les publics ;
- Axe 2 : Développer la présence auprès des publics d'Anger-Nantes Opéra sur le territoire angevin ;
- Axe 3 : Coordonner fonctionnellement l'activité sur les volets des actions vers les publics et les territoires.

Conclusion :
Au regard des éléments exposé ci-dessus, il est proposé au comité syndical d'ajuster le tableau des emplois par :

- **La suppression de :**
  - ☞ 1 poste de rédacteur territorial (B),
  - ☞ 1 poste de d'adjoint technique territorial (C).

- **La création de :**
  - ☞ 1 poste d'attaché territorial (A),
  - ☞ 1 poste d'agent de maîtrise territorial.

Nicolas Dufétel salut cette initiative de recrutement à Angers qui a besoin de rajeunir son public, il manque de la mixité et l'agent devra incarner Angers Nantes Opéra sur le territoire, ce sera l'ambassadeur avec les services et les publics sur Angers.

Le comité syndical approuve la délibération par 12 voix pour.

La séance est levée à 16h00

La Secrétaire de Séance

Madame Caroline Houssin-Salvetat

Le Président

Monsieur Aymeric Seassau